Chers amis de la Plateforme,

Nous avons bien reçu votre questionnaire et nous y répondons, mais nous tenons à vous dire en premier lieu notre accord avec la réponse que le candidat du NPA, Philippe Poutou, avait faite à votre questionnement pour l'élection présidentielle, que nous ne répéterons pas.  
  
1. Une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur toutes les facettes de la coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël :

Une commission d'enquête, pourquoi pas ? mais nous savons à quel point les commissions d'enquête peuvent avoir pour fonction pratique d'enterrer les questions.  
> Il nous semble que les rapports d'enquête sont nombreux qui montrent le déni constant des droits humains et la négation du peuple palestinien par l'Etat israélien. **Il nous semble que l'actualité devrait être de** **décider de la fin de toute coopération militaire et sécuritaire avec cet Etat.**

En novembre dernier, la troisième session du Tribunal Russell sur la Palestine s'est tenue au Cap et a conclu que le crime d'apartheid était constitué par les discriminations diverses que l'Etat d'Israël a institué contre le peuple palestinien, et de nombreux militants des droits humains sud-africains ont même dit que la situation était pire que celle qu'ils avaient vécue du temps de l'apartheid dans leur pays, rendant totalement justifiée la campagne Boycott Désinvestissement Sanctions impulsée par la société civile palestinienne.  
**La priorité parlementaire serait d'exiger que cette campagne BDS cesse d'être criminalisée par les Tribunaux, et que la circulaire aux parquets de Michèle Alliot-Marie soit définitivement abrogée**.

2. L'adoption par la France de mesures pour assurer la traçabilité des produits des colonies entrant en France :

La traçabilité des produits est une exigence du commerce international dont l'Etat israélien s'affranchit. Il a déjà refusé de définir ses propres frontières (affaire Brita Sodastream), considérant que les "Territoires occupés" n'étaient que des "territoires disputés".  
Par ailleurs, vous connaissez les travaux qui montrent que c'est l'ensemble des grandes entreprises  israéliennes et multinationales qui profitent de la colonisation. L’exemple de la société Agrexco a été le plus probant dans notre région.  
**Nous sommes d’accord pour la traçabilité mais surtout pour le boycott de l'ensemble des produits israéliens aujourd'hui.**

3. Les députés doivent demander au gouvernement français de reconnaître explicitement un Etat palestinien viable et indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale :

Nous avons condamné le vote de la France à l'ONU refusant l'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU demandée par Mahmoud Abbas. Il faut obtenir un changement d'attitude du nouveau gouvernement en cas de nouvelle candidature.

Cela dit, autorisez-nous à penser que dans les frontières de 1967 il sera difficile de créer un Etat viable et indépendant avec réalisation des autres exigences des résolutions de l'ONU et des principes de sa Charte, en premier lieu le droit au retour.  
Merci de votre questionnement, qui nous donne l'occasion de repréciser notre position. Mais beaucoup d'entre vous la connaissent déjà, puisque nous nous sommes retrouvés dans de nombreuses actions communes, notamment dans la coalition contre Agrexco, la campagne de la flottille de la liberté pour Gaza ou encore actuellement dans la campagne BDS.  
  
 Cordialement

Martine GRANIER, candidate dans la 2ème circonscription de l’Hérault

Thomas BALENGHIEN, candidat dans la 3ème circonscription de l’Hérault

Valérie CABANNE, candidate dans la 4ème circonscription de l’Hérault